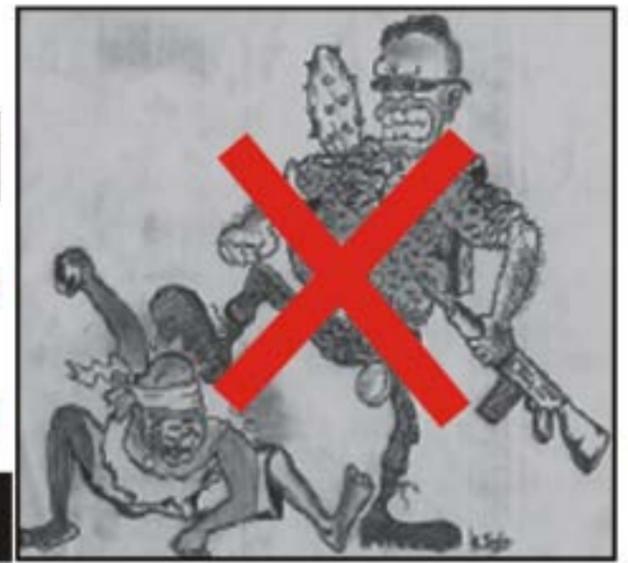


# Le **Changement**

Hebdomadaire togolais d'informations, d'analyses et de publicité



N°697 du Jeudi 02 Juillet 2020

Prix: 250 F CFA

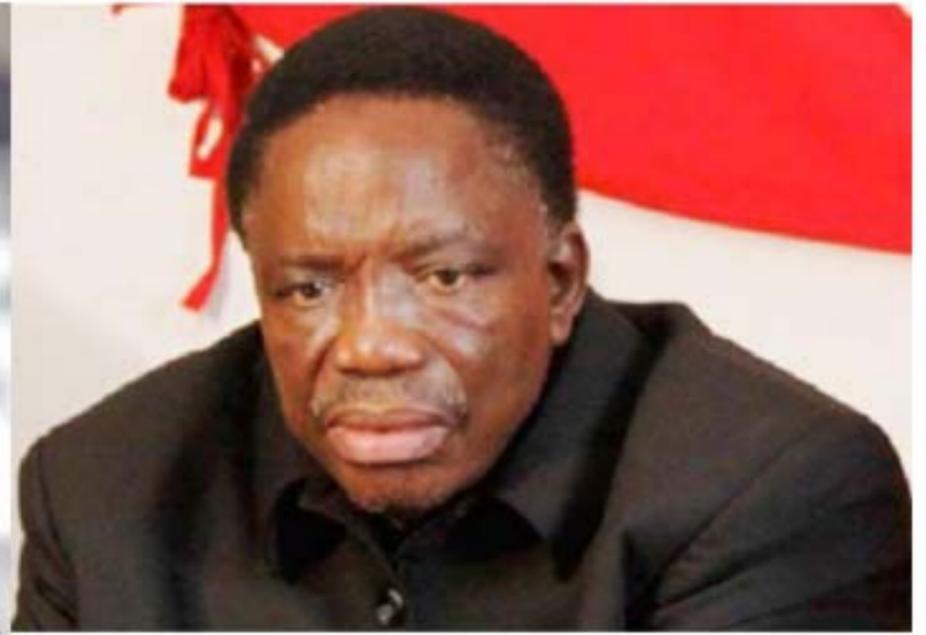
Hommage de Gilbert Bawara à feu Me Agboyibo :

**« Il fait partie de notre  
renouveau démocratique »**

P.4



Gilbert Bawara



Feu Me Yawovi Agboyibo

Privatisation de la NSCT :  
bradage du patrimoine  
économique

**Le ministre Sani Yaya donne  
les raisons d'une  
privatisation qui ressemble  
à un marché de dupes**

P.3



TO  
GO

Secteur pétrolier :  
Détournement de 500 milliards



P.5

**Le FCTD veut  
entendre le  
gouvernement**

**Arimiyao  
Tchagnao,  
réélu à la tête  
du CONAPP**

P.5



## Le Togo sollicite 30 milliards FCFA sur le marché financier



Le Trésor public vient de lancer un appel d'offres pour deux émissions obligataires d'un montant global de 30 milliards FCFA sur le marché financier régional.

C'est la première sortie au second semestre sur ce marché, après une première partie d'année faste où les émissions du Togo se sont soldées régulièrement par des sursouscriptions. Pour cette nouvelle incursion, les deux obligations de nominal 10 000 FCFA, sont de maturités 3 et 5 ans, rémunérées respectivement aux taux annuels de 6,15% et 6,4%.

L'enveloppe mobilisée servira, selon les autorités à « assurer la couverture des besoins de financement du budget de

*l'État* ». Ces besoins qui se sont accrus cette année du fait de la Covid-19. Cette année, ils seraient estimés à plus de 18% du PIB.

Pour rappel, depuis le début de 2020, le marché régional semble propice à la mobilisation pour le Togo et ses voisins de l'Uemoa. Alors que le nouveau coronavirus faisait planer des vents d'incertitude sur les économies de la région, il est resté résilient, et a servi, plus ou moins, de refuge, permettant ainsi à ses émetteurs (pays) d'obtenir du financement de très court terme pour régler les dépenses les plus pressantes.

republiquetogolaise.tg

## L'OTR désormais sur Whatsapp



L'Office Togolais des Recettes (OTR) est désormais disponible sur WhatsApp. L'administration fiscale qui observe ces dernières années une mue totale afin de se rendre plus moderne et plus proche de ses usagers, veut à travers le célèbre réseau social, recueillir toutes les questions, observations

et commentaires liés à la fiscalité et à la douane. Un numéro est dédié à cet effet, le (+228) 90 99 41 01.

Rappelons que l'Office dispose de numéros-contacts verts fixes : le 8201 pour les renseignements et le 8220 contre la corruption.

republiquetogolaise.tg

## La France soutient le programme Novissi avec 2 milliards FCFA

Le ministre de l'Économie et des Finances, l'ambassadeur de France au Togo et le Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD), ont signé le mardi 30 juin dernier à Lomé, une convention de financement d'un montant de 3 millions d'euros soit environ 2 milliards FCFA, symbolisant la contribution de la France au programme Novissi.

Cette enveloppe, promise par le président Emmanuel Macron dans son message au Chef de l'État lors du jubilé de diamant du Togo, s'inscrit dans le cadre de l'initiative «Santé en Commun», qui vise à appuyer le volet socio-économique du Plan national de riposte contre la Covid-19.

Pour la France, le dispositif mis en route une semaine après l'instauration de l'état d'urgence, « représente un exemple particulièrement intéressant de réponse politique globale à la crise actuelle qu'il a semblé important d'appuyer ». « Je suis particulièrement heureux et fier que nous ayons réussi à concrétiser ce partenariat afin d'accompagner la réponse du gouvernement togolais à cette crise mondiale



dont les conséquences économiques sont d'ores et déjà majeures. », a affirmé Marc Vizy lors de la cérémonie.

Déployé par le gouvernement afin de permettre d'appuyer les acteurs du secteur informel, ayant perdu ou risquant de perdre leur revenu en raison des mesures restrictives du gouvernement, le mécanisme a connu un franc succès, bénéficiant à plus de 560 000 personnes, dont une grande majorité de femmes. Au total, plus de 11 milliards de FCFA (16 millions

d'euros) ont été déboursés via mobile money. « Nous sommes convaincus en France et à l'AFD, de l'importance majeure de la mise en place de ce type de filets sociaux, permettant de préserver l'appareil productif du pays et de prévenir une trop forte précarisation des travailleuses et travailleurs du secteur informel sur lesquels une partie de l'économie repose », a soutenu le diplomate, rejoignant ainsi les deux Prix Nobel d'économie qui ont aussi salué l'initiative.

LC

## Le désenclavement des zones rurales attendu pour bientôt

Le Togo veut désenclaver toutes ses zones rurales. Après avoir réalisé ces dernières années d'importants travaux avec plus de 2 500 pistes rurales réhabilitées entre 2016 et 2018, le pays veut franchir un nouveau cap, en vue de faciliter l'émergence rapide de pôles régionaux générateurs de croissance.

Un nouveau programme de connectivité des zones rurales est ainsi prévu. De façon concrète, 4000 km de pistes rurales et 400 km de routes seront construites, avec pour objectif ultime de rendre toutes les communautés accessibles par la route.

Le Chef de l'Etat, Faure E. Gnassingbé qui a initié il y a quelques années une politique de grands travaux dans le domaine routier, entend poursuivre sur cette lancée au cours de ce nouveau quinquennat, afin de moderniser davantage ce réseau qui a déjà transfiguré la capitale et l'intérieur du pays. Des chantiers sont d'ailleurs en cours ou imminents. Ainsi, outre les travaux de dédoublement de la Nationale 5 (Lomé-Kpalimé, 120



km) lancés il y a quelques jours, ceux d'aménagement et de modernisation de la voie Avepozo-Aneho (partie du Corridor Abidjan-Lagos) sont engagés depuis fin février.

Un programme est par ailleurs déployé pour la construction de l'autoroute de l'Unité (Lomé-Cinkassé), l'aménagement des tronçons de la N1 (Aouda-Kara et Sarakawa-Kantè), la poursuite effective des travaux de la route Lomé-Vogan, la réhabilitation de la route Notsè-Agou, et la réhabilitation des voies urbaines de la capitale et des autres villes du pays.

Si plus de 680 milliards FCFA ont été investis au cours de la dernière décennie, 1 000 autres devront être débloqués pour la réalisation des chantiers prévus. L'ambition est d'atteindre 60% de routes revêtues, présentant un bon niveau de service d'ici les prochaines années, et de réduire le taux des routes en mauvais état de 49 à 40 %. Le Togo dispose actuellement de 11 777 km de réseaux routiers dont environ 2101 km de routes nationales revêtues.

republiquetogolaise.tg

## Privatisation de la NSCT : bradage du patrimoine économique Le ministre Sani Yaya donne les raisons d'une privatisation qui ressemble à un marché de dupes

*La Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) est en passe d'être reprise par le géant singapourien OLAM. Un accord dans ce sens a été donné par les députés le jeudi 29 juin 2020 au cours d'une séance plénière. Lors de la rencontre, le ministre de l'Economie et des Finances a apporté des éclairages sur les motivations de cette cession qui ressemble à s'y méprendre à un marché de dupes.*

Le Groupe OLAM avec les 51% des parts qui lui sont "gracieusement offertes" sur un plateau d'argent par l'Etat togolais, sera aux commandes de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo. Pour faire avaler la couleuvre aux Togolais furieux d'assister impuissants au bradage aux étrangers de l'un des maillons forts de l'économie togolaise, la filière cotonnière, le ministre de l'Economie et des Finances n'y est pas allé de mains mortes.

« Cette volonté de céder tout ou partie de ses actions dans le capital social de la NSCT répond au souci du gouvernement de trouver un partenaire stratégique de renom, disposant de l'expertise nécessaire, susceptible de contribuer, dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), notamment en ce qui concerne le secteur cotonnier », explique le ministre de l'Economie et des Finances, selon lequel « la mise en œuvre de l'axe 2 du PND, exige d'une part, le développement de pôles de transformation agricole selon l'approche chaînes de valeur et d'autre

part, l'augmentation de manière substantielle des revenus des producteurs ainsi que la création massive d'emplois le long des chaînes de valeur au niveau du service conseil, des usines, des parcs logistiques et de transport etc » a-t-il indiqué.

Cette privatisation permettra donc, a-t-il poursuivi, l'augmentation des rendements par une amélioration des itinéraires techniques grâce à l'exploitation des résultats de carte de fertilité des sols initiée par le gouvernement ; la modernisation de l'outil industriel afin d'améliorer la collecte du coton et les performances d'égrenage ; le développement de la marque «coton made in Togo» afin de jouir d'un différentiel de prix par rapport à la qualité ; l'accroissement de la contribution du secteur agricole en général et de la filière cotonnière, en particulier, à la création de la richesse nationale et des emplois massifs.

Pour le ministre Sani Yaya, « Le présent partenariat envisagé avec le Groupe OLAM s'inscrit dans cette optique. Il sera conduit dans un processus inclusif et participatif avec les ac-



teurs de la filière conformément aux engagements du Chef de l'Etat ». Il rappelle également que l'Etat veillera à la préservation et à la protection des intérêts des acteurs à la base notamment les producteurs et des travailleurs.

« Le Gouvernement poursuivra sans relâche les réformes afin de traduire dans les faits la vision, l'ambition et la volonté politique du Président de la République Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, qui ont permis de hisser notre pays, le Togo, au rang de 1er réformateur en Afrique et de 3ème dans le monde », a précisé le ministre.

Le souci majeur des autorités togolaises est que l'accent soit mis sur une garantie de l'amélioration déterminante de l'ensemble de la filière. Ce qui passe par l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans trois ans ; l'amélioration du

rendement de la production 600 kg/ha aujourd'hui pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1 000 kg/ha sur le court terme, avec le développement de la culture attelé et de noyaux d'élevage, en association avec d'autres spéculations telles que le soja et les cultures maraîchères au profit des producteurs vulnérables; le renforcement du parc industriel ; la participation à la recherche développement pour une optimisation du schéma cultural, de l'utilisation des intrants et l'appui conseil, entre autres ; l'implication de la réhabilitation des pistes rurales cotonnières pour améliorer la collecte du coton graine et participer également au désenclavement des zones de production agricole.

Le gouvernement, avec le vote de ce jeudi 29 juin, dispose d'un instrument juridique déterminant pour développer le

secteur agricole et poursuivre ainsi sa politique de développement économique et social. Bien entendu, souligne aussi Sani Yaya,

### Commentaires

Ce n'est pas la première fois qu'un membre du gouvernement tente de détourner les Togolais de l'essentiel en leur promettant des créations massives d'emplois et une kyrielle d'opportunités devant découler de la privatisation d'une société d'Etat. Les mêmes discours, à quelques détails près, ont été tenus lors de la privatisation de certaines banques togolaises et de certaines sociétés d'Etat dont le Groupe Togocom. A ce jour, à la création de combien d'emplois a-t-on assisté ? Zéro. Plus grave des cas de licenciements ont été enregistrés. Au nom de la privatisation, des compatriotes ont perdu leur emploi sans que le gouvernement qui est à l'origine de ce malheur n'ait rien entrepris pour soulager ces derniers. Mais cela n'empêche nullement le régime à poursuivre sur cette lancée avec la cession de la part majoritaire aux repreneurs qui sont toujours des étrangers. Seuls les députés ont été convaincus par le ministre. Le peuple togolais qui suit avec mépris ces privatisations, reste vigilant et attend son heure.

Jacqueline

## Secteur pétrolier : Détournement de 500 milliards Le FCTD veut entendre le gouvernement

*L'affaire de détournement de fonds destinés à la commande de produits pétroliers au Togo par la Adjakli François père et Adjakly Fabrice fils, continue de défrayer la chronique et les voix ne cessent de s'élever pour réclamer justice. Dans un communiqué, dont nous vous proposons l'intégralité, le Front citoyen Togo debout (FCTD) réclame avec insistance la réaction du gouvernement qui, plus de 3 semaines après la révélation du dossier par le confrère Alternative, est resté silencieux.*

### COMMUNIQUE

Le FCTD exprime sa vive préoccupation face au silence du gouvernement au regard des différents scandales financiers en cours dans notre pays et révélés par plusieurs journaux de la place.

Dans ses parutions ns°879 et 885 des 09 et 30 juin 2020, le hebdomadaire « L'Alternative » a rendu public deux articles intitulés : « Importation du pétrole/les dessous d'un grand scandale », « T-OIL, l'autre grande épicerie

de la République ». Ces articles soulignent et démontrent, au travers d'informations assez troublantes et précises, l'existence de détournements de près de cinq milliards (500.000.000.000) de francs CFA. Une information similaire a été relayée par le quotidien « Liberté » dans sa parution n°3167 du 15 juin 2020 sous le titre : « Le Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPP) dégage un bé-

néfice de plus de 3.5 milliards par an ». De son côté, l'hebdomadaire togolais « Le Correcteur », dans sa parution du 16 juin 2020, titre : « Togo, programme Novissi, l'autre scandale de la République : plus de 11 milliards évaporés. 4 larcins appréhendés pour couvrir le crime ».

De tels faits s'apparentent à des crimes économiques qui portent directement atteinte à l'économie nationale. Si par le passé, plusieurs scandales de ce type ont également été révélés (notamment les multiples détournements des fonds destinés à la construction des voies publiques, les malversations des fonds destinés à soutenir l'équipe nationale du Togo lors des compétitions internationales (CAN) etc.), nombre d'entre eux n'ont fait l'objet d'aucune enquête ou poursuite de la part des pouvoirs publics ou des ins-

titutions compétentes de la République. De tels scandales ne peuvent être laissés sous silence et il est grand temps que les citoyens togolais soient régulièrement informés de la gestion du patrimoine national.

C'est pourquoi le FCTD en appelle instamment à la responsabilité du gouvernement afin que toute la lumière soit faite sur ces crimes de haute concussion, y compris des soustractions, des détournements des deniers et des biens publics, ainsi qu'autres infractions assimilées à la corruption, entraînant de graves répercussions sur l'économie nationale. Le FCTD en appelle également à la mobilisation de tous et de chacun afin que le patrimoine national soit géré dans l'intérêt de toutes les filles et de tous les fils du Togo et ce, conformément à l'article 38 de notre Constitution

selon lequel : « Il est reconnu aux citoyens et aux collectivités territoriales le droit à une redistribution équitable des richesses nationales par l'Etat ». Pour le FCTD, toute inaction du gouvernement et de la justice en la matière, ajoutée à l'impunité qui règne au sujet des violations des droits civils et politiques, constitue une très lourde faute morale et un manquement grave à leurs devoirs envers leurs concitoyens. L'Etat doit nécessairement et impérativement veiller à ce que la lumière soit faite sur ces crimes et adopter une politique de transparence. Sans transparence il ne peut y avoir de confiance.

Togo debout, luttons sans défaillance !

Fait à Lomé le 1er juillet 2020

# Hommage de Gilbert Bawara à feu Me Agboyibo :

## « Il fait partie de notre nouveau démocratique »

*Des combats, des époques, des souvenirs. Nous sommes nombreux, Togolaises et Togolais, qui l'avions admiré, combattu et respecté. Il fait partie de notre nouveau démocratique, de l'idée et de l'espérance que nous nous faisons, nous faisons et nous ferons du Togo. Il était le modèle, le critiqué et le patriote...*

Le départ brusque et inattendu de Maître Yawovi Madji Agboyibo, qu'avec quelques rares personnalités, nous sur-nommions affectueusement « Fondamental », le samedi 30 mai 2020, m'a profondément bouleversé.

De notre longue et riche relation, je garde le souvenir d'un homme entier, fidèle et intransigeant devant les valeurs. Autant la politique togolaise se distingue par la méfiance et la défiance, et bien plus souvent la duplicité, l'hypocrisie et le mensonge, autant Me Yawovi Agboyibo a su s'élever, en toute humilité et modestie, même devant la calomnie et la diffamation. Il n'existait chez lui, aucune superficialité, aucune attitude de mépris et de suffisance.

Notre première rencontre remontait en 1989 à Genève, et plus précisément au Foyer Saint-Justin, résidence universitaire appartenant à l'Œuvre catholique Saint-Justin, à la rue du Prieuré, qui accueillait, entre autres, des personnalités en court séjour. Jeune étudiant en droit dans la magnifique Cité de Calvin sur les bords du Lac Léman, je fis la connaissance du célèbre avocat, en compagnie de son ami de toujours, le Président Aboudou Assouma, alors Procureur de la République dans le cadre de la représentation du Togo aux travaux de la commission des droits de l'homme des Nations unies.

L'admiration et la ressemblance que je leur vouais ont imprimé une marque d'orientation et d'addiction au droit avec une affinité prononcée pour la profession d'avocat que je caressais dès les bancs du collège dans mon Siou natal.

Il en est aussi particulièrement de l'engagement de Me Yawovi Agboyibo en faveur de la promotion et de la défense des droits de l'homme au titre de sa contribution déterminante à la création de la Commission nationale des droits de l'Homme en 1987. En ces temps-là, la belle entente et complicité entre le célèbre juriste et avocat et le Président de la République

d'alors, Feu Gnassingbé Eyadema, aura contribué au dénouement de biens de dossiers délicats.

Pour ce qui est de mon rêve d'embrasser la carrière d'avocat, pour l'instant, les circonstances en ont décidé autrement. La vie et le hasard de certaines rencontres plutôt heureuses m'ont conduit sur d'autres chemins et rivages. Il n'en reste pas moins que le droit et la justice nous sont restés en partage. Bien des années plus tard, nous nous retrouvons, Me Agboyibo et moi, en mars 2002, indépendamment de ma volonté et de la sienne, grâce au Président Gnassingbé Eyadema que je me permets de continuer à appeler très affectueusement et avec la déférence et l'hommage qu'il sied, « le Vieux ».

À cette époque-là, je m'étais permis l'outrecuidance, d'adresser un fax au « Vieux » pour lui exprimer modestement et respectueusement mon sentiment à propos de la détention de Me Agboyibo dans une ténébreuse affaire dont les tenants et les aboutissants échappent encore à beaucoup de Togolais. Sans surprise, aucune réponse formelle à mon initiative audacieuse n'a été reçue. Mais comme seuls les grands hommes d'Etat et les sages savent le faire, le Vieux me fit venir à Lomé en mars 2002, et Me Agboyibo est libéré avant que je ne reprenne le chemin de retour pour retrouver mon poste comme fonctionnaire international des Nations unies.

Au lendemain de mon entrée au gouvernement, en 2005, Me Agboyibo m'a fait l'honneur, avec la bénédiction de mon patron, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé, qui lui a toujours manifesté une estime sincère et profonde, de m'inviter à partager le breuvage dont il avait eu le mérite dans les années 1980, de défendre la libéralisation. Nous nous retrouvons assez souvent, en ce lieu particulier, à Kodjoviakopé, chaque fois avec le même rituel : montée d'escaliers escarpés et traversée d'une sorte de labyrinthe puis nous nous attablions sur une pe-



tite terrasse, en nous adonnant à quelques verres de ce breuvage, et pour cogiter des heures durant sur les voies et moyens pour renouer un dialogue politique structuré et fécond. Je le quittais généralement un peu embrumé mais encore lucide pour pouvoir retrouver mon bureau à quelques encablures de là !

Puis vint le dialogue politique inter-togolais, dont il fut un des artisans de la réussite en présidant le bureau des conclaves de Lomé qui avaient abouti à l'accord politique de base avant que les pourparlers ne fussent parachevés sous les auspices de la facilitation du Président burkinabé Blaise Compaoré, à Ouagadougou. Après Ouagadougou, homme d'Etat et un des serviteurs les plus passionnés de la République, il est nommé Premier ministre et, ensemble avec le Chef de l'Etat, ils ont initié et mené d'importantes réformes politiques ayant notamment conduit aux élections législatives d'octobre 2007.

Chez Me Agboyibo, dans sa personnalité, le rigoureux politique côtoie le bon vivant et le fin gourmet. De nombreuses péripéties et anecdotes en portent illustrations. Je me souviendrai encore longtemps, avec quelques autres, des ignames grillées, les « colico » à la togolaise, agrémentés de différents breuvages, généralement en compagnie du « Lion », du grand frère Assouma, de Me Hégbor, de vénérée mémoire, et de Monsieur Tchakondo. Le Bélier noir de Kouvé savait ainsi entretenir

et consolider le bon gouvernement d'ouverture au service de la réconciliation nationale. Le lion et le félin, sobriquets dont Me Agboyibo avait affublé les ministres Pascal Bodjona et Gilbert Bawara, ont passé des instants uniques en sa compagnie.

« L'habit ne fait pas le moine », dira le Grand Maître. Qui d'entre nous n'a pas souri le 23 septembre 2007, lorsque le Premier ministre Yawovi Agboyibo arriva au Camp Général Gnassingbé Eyadema, dans une veste spéciale qui descendait jusqu'aux genoux et qui contrastait avec la solennité des circonstances ? Qui parmi les Togolais à l'époque n'a pas souri, lorsque Maître Yawovi Agboyibo, Président du CAR, et ses militants se convertirent à la couleur rouge à la veille des élections législatives d'octobre 2007 ?

Nous gardons tous de Me Agboyibo quelque chose d'ineffaçable : le Togo en éternel dialogue des hommes et de l'indispensable développement au service de ses filles et fils. Le combat de la tenue de la conférence nationale en 1991 et la promotion du sodabi en sont évocateurs. Je garderai de Me Agboyibo, l'homme politique simple et accessible, viscéralement ancré et attaché à son terroir, à son Kouvé natal au développement et à l'épanouissement duquel il n'avait jamais cessé de se vouer. S'il est un acteur politique disposant véritablement d'un fief électoral, d'une citadelle politique presque imprenable et dont l'assise ne saurait point être questionnée, ce fut incontestablement Me Agboyibo dans son Yoto natal.

Il était un pacifiste convaincu et aimait ainsi profondément son pays en refusant en permanence le chemin de l'exil, quoiqu'on puisse lui reprocher sa proximité soudaine aux heures sombres de 2017 avec les auteurs qui avaient tenté l'aventure de déstabiliser et de renverser les institutions démocratiques.

Me Yawovi Agboyibo laisse, certes, un héritage questionné. Le temps et l'histoire feront le bilan notamment des années 1991, 1993, 1994, 2007 et 2017 à charge et à décharge. Au-delà des conjectures, personne ne saurait dire ce qu'aurait été le cheminement du pays et le destin propre à Me Agboyibo, si ce dernier avait négocié différemment certains tournants et rendez-vous politiques, particulièrement ceux de 1994 au lendemain des premières élections législatives post-conférence nationale.

J'ai eu, en novembre 2018 à Paris puis en décembre 2019 à Lomé, l'occasion d'aborder de nombreux sujets d'intérêt national avec lui et d'apprécier avec respect et admiration sa parfaite lucidité et son honnête jugement sur certains épisodes de notre histoire et sur les acteurs politiques et les hommes d'Etat qu'il eût à côtoyer.

Somme toute, l'avenir et le devenir de la République sont restés pour Me Agboyibo, un souci permanent et « Fondamental ».

# Arimiyao Tchagnao, réélu à la tête du CONAPP

Arimiyao Tchagnao (Directeur de publication du journal Nouvelle Opinion) a été réélu ce samedi à la tête du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) du Togo pour un second mandat de 2 ans, a constaté l'Agence Savoir News.

L'ensemble des membres présents au congrès ont porté leur choix sur M. Tchagnao, seul candidat en lice. Il dirige un bureau de douze membres.

« Avec cette reconduction, tous les membres nous ont donné leur confiance. Mais la boucle n'est pas bouclée, car des défis subsistent. Nous sommes sur beaucoup de chantiers, et c'est avec tous les membres que nous entendons pouvoir réussir les défis », a déclaré Tchagnao.

« Nous réfléchissons sérieusement à la mise en place d'une imprimerie pour les membres du CONAPP, renforcer le lobbying pour une hausse conséquente de l'aide de l'État à

la presse et surtout penser à la professionnalisation de la presse. La mise en place d'une messagerie fait également partie des préoccupations du nouveau bureau », a-t-il ajouté.

Concernant la convention collective, le président du CONAPP a appelé les employés à s'organiser en syndicat, afin que cette Convention puisse être une réalité.

Le Directeur de publication du journal Nouvelle Opinion avait été porté à la tête du CONAPP le 18 mai 2018.

Principale organisation professionnelle des patrons de presse du privé, le CONAPP a été créé le 27 décembre 2007, suite à la fusion de certaines associations.

Président : Arimiyao Tchagnao du journal Nouvelle Opinion

1% Vice-président chargé des télé : Fabrice Petchezi du journal Libéral



1% Vice-président chargé des radios : Aimé Atana de la radio Azur

1% Vice-président chargé de la presse écrite : Dieudonné Korolakina du journal Togo-matin

1% Vice-président chargé de la presse en ligne : Joseph Gadah, du journal Economie et Développement

1% Secrétaire général : Marc Aboflan du journal Elite d'Afrique

1% Secrétaire général adjoint : Eugène Bamazé de la radio Carré jeune

1% Trésorier général : Patrick Blandé de la radio Zéphyr

1% Trésorier général adjoint : Olivier Adja, du journal Afreepress

1% Conseiller chargé des relations extérieures : Michel Tchadja du journal Waraa les vainqueurs

1% Conseiller chargé des relations avec les médias de l'intérieur : Mouchoud Boukary du journal Kozah média

1% Conseiller chargé de la promotion de l'éthique et de la déontologie : Joachim Loko, du journal Dounia le monde

## Les voyageurs togolais excluent de l'espace Schengen



Les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen fermées depuis le 17 mars dernier en raison de la menace de la pandémie du nouveau coronavirus, se sont ouvertes hier. Mais les voyageurs en provenance du Togo n'ont pas l'autorisation d'atterrir dans cet espace.

Même si les frontières restent ouvertes, l'accès à l'Espace Schengen n'est autorisé qu'à un certain nombre de pays triés sur le volet. Ils sont au total 14. Et malheureusement, le Togo ne figure pas sur cette liste des privilégiés.

Il s'agit du Maroc, de l'Algérie, de l'Australie, du Canada, de la Géorgie, du Japon, du

Monténégro, de la Nouvelle-Zélande, du Rwanda, de la Serbie, de la Corée du Sud, de la Thaïlande, de la Tunisie et de l'Uruguay.

La Chine pourrait également faire partie de la liste si elle accepte une réciprocité, c'est-à-dire autoriser les ressortissants européens à se rendre sur son territoire.

L'Union européenne compterait d'ailleurs fermer ses frontières aux voyageurs des États-Unis, du Brésil et de la Russie qui sont les pays les plus touchés actuellement par la pandémie de la Covid-19.

LC & icilomé

## Covid-19 : Le retour des voyageurs occasionne de nouveaux cas de contamination selon le Pr Djibril

Lors du point de presse hebdomadaire tenue hier à Lomé, sur la situation pandémique au Togo, le Professeur Djibril Mohaman, coordinateur du comité de riposte à la covid-19 au Togo, a donné les raisons de l'augmentation rapide de cas de contamination à la maladie durant la semaine écoulée. Le retour des voyageurs est la principale raison.

A en croire le Professeur Djibril qui appelle à plus de vigilance.

Lors de sa communication hebdomadaire, le responsable de la cellule de veille contre le Corona virus s'est montré perplexe face à l'augmentation des cas. En effet, la semaine dernière, le pays a enregistré un total de 74 cas confirmés. Pour le Prof Djibril Mohaman, cette augmentation de nombre de cas s'explique d'une part par l'arrivée des voyageurs et d'autre part, l'existence des foyers pandémiques au pays. « La majorité des cas provient des voya-



geurs. Les cas autochtones sont autour d'un deux ou trois », précise-t-il.

Il soutient également que la reprise des activités et l'augmentation dans le secteur industriel sont à la cause de la formation des foyers pandémiques. « Il y a une société dans laquelle il y a eu trois cas et d'un seul coup, le nombre s'est multiplié parce qu'il y a des cas contacts qui sont positifs.

Le nombre s'est multiplié à une vingtaine », explique le Pr Djibril.

La cellule a rappelé par là, l'adoption des mesures barrières afin de contrer la pandémie. « Il revient à chacun, à chaque corps, chaque secteur d'adapter les mesures à ses besoins et particularités », a martelé le Pr Djibril Mohaman.

E.E.

## COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A UN CAMBRIOLAGE DE TOGOCHECK

Les locaux du Centre d'Observation et d'Analyse du Web (CO@WEB) abritant TogoCheck sis à Kegué (Lomé) ont été l'objet d'un cambriolage, dans la nuit au 28 au 29 Juin 2020. Le constat fait état de plusieurs portes vandalisées, des sanitaires volés, des ordinateurs et postes téléviseurs, un modem de connexion internet, une douzaine de chaises et presque tous les outils de travail emportés.

La gendarmerie a été saisie et a pu dépêcher des agents pour faire le constat et ouvrir une enquête.

Ce cambriolage intervient en une période où TogoCheck a intensifié ses activités de vérification des informations notamment liées à la Covid-19.

Les premiers responsables du Co@web, à l'origine de la

création de la plateforme de vérification TogoCheck, tiennent à rassurer l'opinion qu'ils vont poursuivre leur mission, celle de débusquer les fausses informations malgré les dégâts importants.

Fait à Lomé, le 29 Juin 2020,  
Pour le Co@web  
Le Vice-Président  
Signé

# Diabète : symptômes, causes, diagnostic et traitements

Le diabète touche plus de 420 millions de personnes dans le monde. En France, on compte environ 3,5 millions de diabétiques, soit près de 5,3 % de la population. Près de 10% des personnes sont atteintes du diabète de type 1, insulinodépendant, tandis que le diabète de type 2 touche plus de 90% des diabétiques. Symptômes, causes, complications, traitements... On fait le point. Selon l'OMS, le diabète pourrait passer de la 8e à la 7e cause de décès dans le monde en 2030. Le diabète est diagnostiqué avec au minimum 5 années de retard. Cette maladie, avec laquelle on apprend à vivre tout au long de sa vie, fait encore peur aujourd'hui. Pourtant, un diabétique pris en charge correctement peut réussir à vivre sereinement avec sa maladie. Le point.

## Définition

Le diabète correspond à une élévation anormale de la glycémie, définie par le taux de sucre dans le sang. Cette augmentation de la glycémie peut provoquer à plus ou moins long terme des lésions de différents organes, comme les yeux, les reins, les nerfs et les vaisseaux sanguins. Près de 90% des diabétiques vivent pendant des années avec cette maladie sans le savoir car le diabète ne provoque en général pas de manifestations au début de son évolution. Le diabète (ou diabète sucré même si le terme est un peu dépassé) est évoqué lorsque la glycémie à jeun est supérieure ou égale à 1,20 g/l. Il est conseillé de vérifier ce chiffre une seconde fois afin d'avoir deux dosages de la glycémie.

## Diabète de type 1

Le diabète de type 1, encore appelé diabète insulinodépendant, concerne environ 10% des diabétiques. Au cours du diabète de type 1, des cellules du pancréas sont détruites entraînant alors une diminution voire une absence totale de sécrétion d'insuline, le pancréas ne réussit plus à synthétiser suffisamment d'insuline. Le glucose n'arrive donc plus à pénétrer dans les cellules, augmentant ainsi son taux sanguin et provoquant une hyperglycémie.

## Diabète de type 2

Le diabète de type 2 résulte d'une diminution des effets de l'insuline, on parle alors d'insulino-résistance. Si elle ne fonctionne pas bien, le sucre s'accumule

dans le sang, la glycémie augmente, le diabète apparaît.

## Symptômes

**Diabète de type 1** : Les symptômes du diabète de type 1 surviennent en général très brutalement. Apparaissent ainsi un besoin d'uriner fréquemment, une soif intense, une sensation de faim intense, une perte de poids, une fatigue intense ou des pertes de connaissance à répétition...

**Diabète de type 2** : Le diabète de type 2 est une maladie qui reste très longtemps silencieuse pouvant évoluer pendant des années sans provoquer aucune manifestation. La majorité des diabétiques de type II ne ressent aucune gêne pendant de nombreuses années. **Le diabète de type 2 ne se voit pas** : aucun symptôme ne permet de repérer le diabète avant l'apparition des complications. La maladie évolue sournoisement. 50% des diabétiques diagnostiqués sont déjà au stade des complications. Les signes pouvant annoncer un diabète de type 2 sont les suivants : fatigue, troubles de la vision, sensation de bouche sèche, besoin d'uriner souvent, d'avoir davantage faim ou soif, picotements dans les pieds, infections qui guérissent mal... Ils apparaissent plus lentement et plus sournoisement. Il est important de savoir repérer les signes discrets du diabète : tendance aux infections de la peau (abcès, furoncles), troubles de l'érection, fatigue, essoufflement, infections urinaires...

## Causes

Le diabète de type 1 a une origine auto-immune. Le système immunitaire va détruire les îlots de Langerhans du pancréas en raison de facteurs génétiques et/ou d'une infection virale (rubéole par exemple). La physiopathologie du diabète de type 2 est caractérisée par une diminution de la sécrétion d'insuline entraînant une hyperglycémie. Néanmoins il ne s'agit pas d'une pathologie auto-immune. Le diabète de type 2 est dû à un ensemble de gènes qui peuvent s'exprimer en fonction de facteurs environnementaux et alimentaires

Diagnostic : dosage de la glycémie, bilan sanguin...

Le diagnostic du diabète s'effectue le plus souvent lorsque les premières complications surviennent. Un délai moyen de 7 ans environ s'écoule entre le moment où une glycémie est



anormalement élevée sans avoir été repérée et le diagnostic. Le diagnostic est simplement fait par une prise de sang montrant une hyperglycémie a plus de 1,20g/l constatée à au moins 2 reprises. Le dosage sanguin de l'hémoglobine glyquée est devenu le meilleur indice de surveillance du diabète et des traitements antidiabétiques. L'hémoglobine glyquée ou HbA1C évalue la glycémie moyenne des 3 à 4 mois précédant le bilan.

· Microalbuminurie : indications, dosage, taux normal, bas ou élevé  
· Insuline (rapide, lente) : rôle, taux normal, injection  
· Présence de glucose dans les

urines : à cause de quoi ?

· Hémoglobine glyquée : quel est le taux normal ?

· Taux de glycémie après le repas (post prandiale) : les normes  
· Glycémie (à jeun) : quel est le taux normal de sucre dans le sang ?

Un bilan systématique des complications est nécessaire. Il passe par un examen ophtalmologique afin de rechercher une rétinopathie (fond d'oeil, acuité visuelle, tension oculaire et angiographie rétinienne), un électrocardiogramme, un examen des pieds, un écho-doppler des vaisseaux des membres inférieurs lorsqu'une diminution ou une absence de pouls pédieux

est constatée, ainsi qu'un bilan sanguin à la recherche d'anomalies lipidiques et la recherche d'albumine dans les urines afin de dépister une néphropathie diabétique.

## Complications

Les complications du diabète sont nombreuses et peuvent être sévères. Ces complications aggravent le diabète et tendent à faire baisser l'espérance de vie des personnes atteintes. La majorité des complications liées au diabète peuvent être évitées, réduites ou retardées si le diabète est dépisté et traité précocement et correctement. Les principales complications du diabète sont :

- la rétinopathie diabétique (responsable à terme d'une cécité),
- les complications cardio-vasculaires,
- la néphropathie diabétique aboutissant à l'insuffisance rénale, la neuropathie diabétique,
- les infections, les ulcères de pied et de jambe.

· On peut aussi observer des complications aiguës comme le coma hypoglycémique ou acido-cétosique.

Source : le journal des femmes santé

  
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

**Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**

**EN PRÉSENCE DE L'UN DE CES SIGNES**

Appel  
Gratuit

Contactez le numéro Vert

111

24h  
/ 24h

# Foot: la CAN 2021 au Cameroun reportée à janvier 2022

La prochaine Coupe d'Afrique des nations, prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2021, a été reportée d'un an, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) ce 30 juin 2020. À cause de la pandémie de Covid-19, les qualifications pour la CAN 2021 risquent de ne pas être finies à temps et jouer en juin-juillet prochain s'avère trop compliqué, notamment à cause de la saison des pluies. La CAN 2023 en Côte d'Ivoire, elle, ne serait pas menacée, malgré ce report.

Jusqu'au bout ou presque, la Confédération africaine de football (CAF) a voulu croire – ou voulu faire croire – à une Coupe d'Afrique des nations au Cameroun en janvier-février 2021. Mais ce 30 juin 2020, le gouvernement de la CAF a ramené Camerounais et fans de foot africain à la raison.

Le Comité exécutif (ComEx) a en effet décidé de reporter la phase finale de la CAN

2021 à... janvier 2022. Soit, en théorie, au même moment que le CHAN 2022 en Algérie et à neuf mois de la Coupe du monde au Qatar (21 novembre-18 décembre 2022). « *Les dates de la phase finale et des matches restants des éliminatoires seront communiquées en temps opportun* », indique la CAF.

Une décision quasi-inéluctable qui n'a, cette fois, rien à voir avec l'état de préparation du pays hôte. Après avoir dû renoncer à la CAN 2019 à cause de retards, le Cameroun doit cette fois patienter à cause de qualifications pour le tournoi qui risquent de ne pas être finies à temps. « *La santé est la priorité absolue*, a déclaré le patron de la CAF, Ahmad. *Le pic de la pandémie n'est pas atteint* » sur le continent.

**Jouer en juin-juillet 2021, trop compliqué**

La Fédération internationale de football (Fifa) a en effet décidé qu'on ne jouerait



pas de **matches internationaux en septembre, en Afrique**.

Dans ces conditions, tenter de disputer les 96 matches restants durant les seules fenêtres Fifa d'octobre et de novembre 2020 s'avèrent trop périlleux. En cas de nouvelle vague de coronavirus, il aurait été en effet quasiment impossible de boucler les éliminatoires à temps.

Restait la possibilité de jouer en juin-juillet 2021. La Fifa a d'ailleurs étendu sa fenêtre internationale de sept jours, pour

la CAF (et trois autres confédérations). Mais cette option présente trop de désavantages. À cause du climat, tout d'abord : Camerounais et dirigeants de la CAF ont expliqué le 15 janvier 2020 que la saison des pluies en juin-juillet rend trop difficile la pratique du football. En raison de la concurrence audiovisuelle, ensuite : la CAN se serait déroulée durant une période où l'attention va être vampirisée par l'Euro masculin de foot et les

Jeux olympiques de Tokyo. **Pas de menace pour la CAN 2023**

La moins mauvaise solution consiste donc à décaler la Coupe d'Afrique des nations d'un an. En espérant que la conjoncture sanitaire et le calendrier sportif international seront favorables à la désormais CAN 2022...

Interrogé, enfin, sur la Coupe d'Afrique des nations suivante, programmée en Côte d'Ivoire, Ahmad a assuré que cette CAN se tiendrait bien en 2023, en dépit d'un Mondial au Qatar organisé juste avant (novembre/décembre 2022) et de **violentes saisons des pluies en juin-juillet en Côte d'Ivoire**. « *Je ne sais pas à quelles dates, mais il y aura une CAN en 2023*, a affirmé le Malgache. *Je n'aime pas trop spéculer. J'aime avoir tous les éléments, avec mon comité. On verra.* »

## Les grandes décisions de la CAF

### Coupe d'Afrique des Nations Total Cameroun 2021

Après consultation des différentes parties prenantes et compte tenu de la situation mondiale actuelle, le tournoi phare continental a été reprogrammé en janvier 2022. Les dates de la phase finale et des matches restants des éliminatoires seront communiquées en temps opportun.

### Championnat d'Afrique des Nations Total Cameroun 2020

Le tournoi final a été reporté à janvier 2021 au Cameroun. «Le Comité Exécutif de la CAF est satisfait des autorités camerounaises pour leur engagement dans l'accueil des deux compétitions. Le Cameroun est prêt à accueillir l'une ou l'autre compétition et respecte le calendrier prévu », a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad.

### Compétitions Interclubs 2019/2020

Les compétitions interclubs, à savoir la Ligue des Champions de la CAF Total et la Coupe de la Confédération de la CAF Total, reprendront en septembre sous le format « Final Four ». Chaque

demi-finale sera disputée en un match unique.

### Ligue des Champions de la CAF Total

Le lieu du Final Four de la Ligue des Champions de la CAF reste à déterminer.

### Coupe de la Confédération de la CAF Total

Le Maroc abritera le Final Four de la Coupe de la Confédération de la CAF.

### Coupe d'Afrique des Nations Féminine Total 2020

En raison de la situation sans précédent, l'édition 2020 de la Coupe d'Afrique des Nations féminine a été annulée.

Dans le même temps, le Comité Exécutif annonce le lancement de la Ligue des Champions Féminine de la CAF dès 2021. Le format de la compétition ainsi que d'autres détails autour de l'évènement seront communiqués en temps opportun.

### Éliminatoires zonales pour les Coupes d'Afrique des Nations U-17 & U-20

Une réunion avec les commissions d'organisation des

Coupes d'Afrique des Nations Jeunes et les Unions de zone a été proposée afin de finaliser les dispositions pour les tournois zonaux qualificatifs. Par ailleurs, la CAN U-17 aura lieu en juillet 2021.

### Coupe d'Afrique des Nations de Beach Soccer 2020

Suite au retrait de l'Ouganda à l'organisation de l'évènement, un nouvel appel à candidatures sera lancé pour l'accueil du tournoi final en 2020 ou 2021.

### Accord de siège

Le président de la CAF, Ahmad Ahmad, a félicité le gouvernement de la République arabe d'Égypte dirigé par Son Excellence Abdel Fattah El Sisi, **qui a apposé sa signature le 24 juin 2020 à l'accord de siège de la CAF**. Avec ce nouvel accord, la CAF et ses employés bénéficieront des immunités et privilèges accordés aux missions diplomatiques sur le territoire de la République arabe d'Égypte, conformément à la Convention de Vienne de 1961.

### Assemblée Générale Ordinaire de la CAF

La 42e Assemblée Générale

Ordinaire de la CAF a été reportée à décembre 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Conformément aux recommandations du Comité de Gouvernance de la CAF, l'Assemblée Générale Elective se tiendra le 12 mars 2021.

### CAF Awards 2020

L'édition 2020 est annulée. Partenaire majeur de l'évènement, Le groupe Pickalbatros a réitéré son engagement contractuel pour les deux (2) prochaines éditions.

### Aide financière aux Associations Membres

La CAF a alloué 16,2 millions USD supplémentaires pour alléger le fardeau financier des Associations Membres dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19. Chaque Association Membre recevra un

montant de 300 000 USD.

### Nomination d'un Directeur Commercial

La nomination d'Ali Aissaoui en tant que Directeur Commercial a été confirmée. Avant de rejoindre la CAF, le Marocain était Directeur du Développement Commercial du FC Barcelone.

### Le point sur le projet « Transform CAF 2021 »

L'implémentation du projet « Transform CAF 2021 » lancé en février dernier lors du Comité Exécutif de la CAF à Doha, au Qatar, a connu une avancée significative. L'administration de la CAF poursuivra la mise en œuvre des points essentiels vers la réalisation des objectifs dudit projet.

LISEZ VOTRE JOURNAL

**Le** **Changement**  
Hebdomadaire d'Informations, d'Analyses et de publicité

CHAQUE JEUDI



**#CQFS**

**Les trop payé de l'IMF sont dorénavant remboursable** sous déduction des autres impôts, droits et taxes directs éventuellement dûs par le contribuable.



Office Togolais des Recettes - OTR

**Le Changement**

Récépissé n°0266/06/06/05/HAAC  
63, Rue Bekpo Tokoin  
E-mail: lechangement1@gmail.com

Directeur de la Publication  
Kouamivi AMOUZOUVI  
alias AMOU  
Tél. 90 10 18 02 / 99 68 71 02

Maison de la Presse  
Case 55

Mise en page:  
Georges et Franck (90 46 61 55)  
Imprimerie: Saint Louis  
Tirage: 4 000 exemp.